Qui osera jeter la première pierre ?

Méditation du jeudi 4 avril 2019. En cette cinquième semaine de Carême, nous prions pour nos envoyés au Cameroun et pour toute la famille Nzambé.



La femme adultère par Giandomenico Tiepolo, peintre vénitien (1727 -1804)

Jésus se rendit au mont des Oliviers. Tôt le lendemain matin, il retourna dans le temple et tous les gens s'approchèrent de lui. Il s'assit et se mit à leur donner son enseignement.

Les maîtres de la loi et les Pharisiens lui amenèrent alors une femme qu'on avait surprise en train de commettre un adultère. Ils la placèrent devant tout le monde et dirent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise au moment même où elle commettait un adultère. Moïse nous a ordonné dans la loi de tuer de telles femmes à coups de pierres. Et toi, qu'en dis-tu ? »

Ils disaient cela pour lui tendre un piège, afin de pouvoir l'accuser.

Mais Jésus se baissa et se mit à écrire avec le doigt sur le sol. Comme ils continuaient à le questionner, Jésus se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. » Puis il se baissa de nouveau et se remit à écrire sur le sol.

Quand ils entendirent ces mots, ils partirent l'un après l'autre, les plus âgés d'abord. Jésus resta seul avec la femme, qui se tenait encore devant lui. Alors il se redressa et lui dit : « Eh bien, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? » — « Personne, Maître », répondit-elle. « Je ne te condamne pas non plus, dit Jésus. Tu peux t'en aller, mais désormais ne pèche plus. » **Jean 8,1-11**



Max Lyonga, Peintre Camerounais

Ce qui donne beaucoup de poids à ce texte est que la lapidation a encore cours dans certains pays de ce monde, ainsi que les crimes dits d'honneur, autour d'actes, d'attitudes ou d'événements liés à la sexualité – hétérosexualité ou homosexualité.

Dans notre récit tout est prêt pour une scène de lynchage qui, se passant dans l'espace du temple de Jérusalem et sous l'œil de spécialistes de la loi, promet à la foule rassemblée un maximum d'intensité, et donc cet obscur et horrible plaisir lié à la violence et au sacré !

Mais la parole est là, qui va différer le passage à l'acte !

Parole sous forme de question, même piégée, de la part des scribes et des pharisiens ! Puis parole sous forme de graphies silencieuses de Jésus sur le sol, puis de suggestion !

D'abord la question est plus complexe qu'il n'y paraît. Car pour les pharisiens il n'est pas question d'appliquer la torah écrite à la lettre, sans en avoir référé également à la torah orale, à savoir la tradition d'interprétation qui s'est mise en place dans le monde juif autour des lieux d'études que sont les synagogues. Quant aux scribes qui sont présents, certains peuvent faire partie des pharisiens, et d'autres des sadducéens qui sont, eux, partisans d'une application stricte de la torah écrite.

Mais Jésus n'entre pas dans la discussion qu'on lui propose. Veut-il prendre du temps pour réfléchir ? Adopte-t-il une attitude « prophétique », dont le caractère énigmatique a pour effet de calmer la fièvre qui s'est emparée de tous les présents ?

Dans un partage autour de ce récit quelqu'un suggérait que dans son abaissement, puisqu'il s'est penché vers le sol, Jésus pouvait symboliser Dieu venant « écrire « sa création sur l'humus dont il créa l'homme ! Cette écriture indéchiffrée de Jésus peut aussi signifier que les humains ne peuvent ni ne

doivent jamais interpréter de manière univoque et absolue la parole de Dieu. Et que l'Esprit qui nous parle souffle quand il veut et comme il veut.

En tout cas Jésus pourrait servir d'exemple à tous ceux qui se forment à la médiation et à la résolution non violente des conflits.

Car avec amour et simplicité il transforme et ouvre les êtres et les situations !

Vis-à-vis des juristes il ne conteste pas la loi, mais il leur rappelle qu'ils sont des humains et en tant que tels comptables de leurs actes devant leur conscience !

Et ils se laissent atteindre par ce rappel.

A la femme qui ne se décide pas à partir mais attend quelque chose, il dit quelque chose de rassurant : ils ne t'ont pas condamnée, moi non plus je ne te condamne pas. Ce faisant, Jésus transforme la femme d'objet en sujet. Elle était la possession de sa famille, puis de son mari, elle fut possédée par son amant (bizarrement disparu au moment de l'arrestation) elle était l'objet de la délibération juridique …. Jésus la remet debout et en route ! Va et ne pèche plus ! On pourrait entendre : va et appartiens-toi ! Ne prend conseil que de Dieu et de ta propre conscience !

Alors la foule elle aussi est sauvée de la scène de sang qu'elle s'apprêtait à nourrir de sa folie !



En cette cinquième semaine de Carême, nous prions pour nos envoyés au Cameroun et pour toute la famille Nzambé.

Viens, mon Dieu !

Viens
Dans notre obscurité
Dans notre nuit noire
Dans notre cœur en recherche
Dans nos pensées et nos doutes.
Viens mon Dieu !
Viens
Avec une lumière multicolore
Avec la foudre et le tonnerre
Avec joie et enthousiasme.
Viens mon Dieu !
Viens
A travers la porte verrouillée
A travers le cœur fermé
A travers l'étroit passage de mes pensées.
Viens mon Dieu !
Viens
Fortifie ma foi
Brise mes idées conventionnelles
Casse la rigidité de ma vie
Abats les murs de mes préjugés
Déploie mes possibilités et mes talents.
Viens mon Dieu !
Viens
Donne-moi la vie
Une vie nouvelle
La vie éternelle !

Au cœur de la vie, prières pour les jeunes.